



Mise à jour de vos prix

FLX09500244901031-07TPE01

MONSIEUR CHRISTOPHE DESCHAMPS
48 RUE LAMARTINE
31110 BAGNERES-DE-LUCHON

NANTES, le 05/04/2022

Madame, Monsieur,

Vous avez choisi de faire confiance à EDF pour la fourniture en électricité de votre(vos) site(s) et nous vous en remercions. Dans la facture ci-jointe, vous constaterez que **les prix applicables à votre consommation d'électricité ont diminué à compter du 1^{er} janvier 2022**. A travers ce courrier, nous souhaitons vous aider à mieux comprendre cette évolution et celles à venir :

Mise à jour des prix de votre contrat d'électricité

Les prix de l'électricité sur tous les marchés européens connaissent des hausses historiques ces derniers temps : le prix d'achat moyen de l'électricité est ainsi passé de 50€/MWh en janvier 2021 à plus de 400€/MWh durant les dernières semaines de 2021.⁽¹⁾

Toutefois, **avec votre Contrat Garanti d'EDF vous bénéficiez de prix garantis⁽²⁾ qui vous protègent de ces variations du marché sur la durée de votre engagement initial (36, 24 ou 12 mois)**.

Vos prix de l'électricité n'évolueront qu'à la reconduction de votre contrat et seront alors garantis pour une nouvelle période de 12 mois.

Concernant la baisse de vos prix au 1^{er} janvier 2022, celle-ci résulte de l'évolution des coûts induits par des **dispositifs réglementaires** applicables à la fourniture d'électricité : nous vous faisons ainsi bénéficier de la baisse des coûts liés au mécanisme de Capacité et aux Certificats d'Economies d'Energie (CEE, pour les clients tertiaires) pour l'année 2022.⁽³⁾

Évolution des taxes

Par ailleurs, la Loi de Finances pour 2022 prévoit une **baisse de la CSPE** (Contribution au Service Public de l'Électricité, **également appelée TICFE**).

Dans son communiqué du 13 janvier, le gouvernement a précisé que la TICFE sera abaissée, à compter du 1^{er} février 2022 et pour un an, à son niveau minimum prévu par le droit européen. Ainsi **le montant nominal de cette taxe passe de 23,6 €/MWh⁽⁴⁾ en 2021 à 0,5 €/MWh pour les entreprises (> 36 kVA) et de 25,8 €/MWh⁽⁴⁾ en 2021 à 1 €/MWh pour les « autres personnes »** (résidentiels, professionnels...), ce qui va entraîner une **baisse de votre facture d'électricité Hors TVA**.⁽⁵⁾

Dispositif ARENH :

Le gouvernement français a également annoncé le 13 janvier dernier de nouvelles mesures destinées à limiter la hausse des tarifs de l'électricité pour 2022. Ces mesures consistent notamment en **une attribution complémentaire de 20 TWh de volume ARENH pour 2022, à un prix de 46,2 €/MWh**. Nous reviendrons donc vers vous très prochainement afin de vous faire bénéficier de la baisse des prix applicables à votre contrat d'électricité en application de ces mesures gouvernementales.

Nous vous remercions à nouveau de votre confiance et restons à votre écoute,

Votre interlocuteur commercial EDF

EDF-SA au capital de 1 619 338 374 €
Siège social : 22-30 avenue de Wagram 75382
Paris Cedex 08 - France
R.C.S. PARIS 552 081 317 SIRET 552 081 317
66522
N.I.T.V.A. FR 03 552 081 317

www.edf.com

Direction Commerciale
Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Origine 2020 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients :
74,5% nucléaire, 17,1% renouvelables (dont 7,2% hydraulique, 9,9% autres renouvelables), 7,7% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



⁽¹⁾ Prix d'achat moyen de l'électricité pour l'année de livraison 2022, prix disponibles sur www.eex.com

⁽²⁾ Hors évolution des coûts induits par la réglementation en application des Conditions Générales de Vente et hors évolution du Tarif d'Utilisation des Réseaux de Distribution. L'abonnement et le prix du kWh seront majorés de plein droit du montant des taxes, impôts, charges ou contribution de toute nature supportés par EDF au titre du contrat.

⁽³⁾ Retrouvez plus d'informations sur les pages Capacité et CEE du site EDF [https://www.edf.fr/entreprises/mecanisme-de-capacite et https://www.edf.fr/entreprises/le-dispositif-cee-les-cles-pour-tout-comprendre](https://www.edf.fr/entreprises/mecanisme-de-capacite-et-https://www.edf.fr/entreprises/le-dispositif-cee-les-cles-pour-tout-comprendre)

⁽⁴⁾ Ce montant intègre la Taxe Départementale sur la Consommation Finale d'Electricité (TDCFE) qui a fusionné avec la CSPE au 1^{er} janvier 2022 ; les montants affichés ne tiennent pas compte d'un éventuel tarif réduit dont vous pourriez bénéficier.

⁽⁵⁾ Retrouvez plus d'informations sur les pages Taxes du site EDF <https://www.edf.fr/entreprises/la-cspe-au-1er-janvier-2022> et <https://www.edf.fr/entreprises/taxes-et-contributions-sur-l-electricite-au-1er-janvier-2022>

Facture du 05/04/2022 n° 10147227296

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		131,87 €
Fourniture		131,87 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		11,05 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		6,24 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		0,63 €
Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCCFE)		4,18 €
Services (HT)		19,00 €
Services		19,00 €
Total Hors TVA		161,92 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	24,94 €
TVA à 5,50%	51,37	2,83 €
TVA à 20,00%	91,55	18,31 €
TVA à 20,00% Autres (1)	19,00	3,80 €
Total TTC facturés sur la période		186,86 €

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable : 74,5% nucléaire, 17,1% renouvelables (dont 7,2% hydraulique, 5,9% éolien, 2,3% solaire, géothermie 1,1% et 0,5% Biomasse), 7,7% gaz, 0,4% pétrole, 0,3% charbon.

Origine 2020 de l'électricité des offres EDF 100% énergie renouvelable (certifiée par des garanties d'origine sans engagement de provenance) : 98,2% hydraulique (97,8% France dont 0,5% enchères, 0,2% Allemagne, 0,1% Suisse), 1,5% biomasse enchères France, 0,3% éolien France.

Si votre option énergie renouvelable est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des deux mix ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2020 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.fr



Facture du 05/04/2022 n° 10147227296

Détail de facturation complémentaire



Services	19,00 € HT		
Groupe de sites : LOT - 003, Contrat : 2010005533336 Service hors SI - prix non réglementés	Quantité	Prix unitaire	Taux de TVA
Abonnement 03/22 Assistance Dépannage Intégral + option Gaz (1)		19,00 €	20,00 %

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.



Document à conserver 10 ans

MONSIEUR CHRISTOPHE DESCHAMPS**Détail de votre facturation par site du 05/04/2022 n° 10147227296****Données contrat**

Contrat Garanti
 Réf. de votre contrat 2010005533336
 Prix non réglementés
 Souscrit depuis le 09/03/2022
 Venant à échéance le 08/03/2025
 Groupe de sites : LOT - 001

Données Point de Livraison

48 RUE LAMARTINE 31110 BAGNERES DE LUCHON
 Réf Acheminement Electricité : 23351085353431

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

09 726 750 31 (service gratuit + prix d'appel)

Site entré dans le périmètre de la facture multisite le 09/03/2022

Evolution de la consommation facturée en kWh

630

**Volume de kWh
(année en cours)**

■ Relevé

Avr 21 Mai 21 Juin 21 Juil 21 Aou 21 Sept 21 Oct 21 Nov 21 Dec 21 Jan 22 Fev 22 Mar 22 Avr 22

Total EDF Electricité *				131,87 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période		Prix unitaire HT	45,13 €	Taux de TVA
Abonnement	du 09/03/2022 au 30/04/2022		25,91 €/mois	45,13 €	5,50 %
Consommation (HT)	Période	Conso 630 kWh	Prix unitaire HT	86,74 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 09/03/2022 au 03/04/2022	630 kWh	13,768 c€/kWh	86,74 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 28,45 €, et la part variable est de 23,37 €

Services				0,00 € HT	
		Assiette			Taux de TVA
E-Services (Espace client, Bilan annuel)				INCLUS	

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)				11,05 € Hors TVA	
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA		Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 09/03/2022 au 03/04/2022	630 kWh	0,10000 c€/kWh	0,63 €	20,00 %
Taxe Communale sur la Conso Finale Electricité	du 09/03/2022 au 03/04/2022	630 kWh	0,66300 c€/kWh	4,18 €	20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 09/03/2022 au 04/04/2022	28,45	21,93 %	6,24 €	5,50 %

Total Hors TVA pour ce site				142,92 € Hors TVA	
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette		21,14 €	
TVA à 5,50%				51,37 €	2,82 €
TVA à 20,00%				91,55 €	18,32 €
Total TTC pour ce site				164,06 € TTC	

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 737 **Type de compteur** : Compteur Linky
Coefficient de lecture : 100
Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 18.0

Index Fourniture (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	5613 le 09/03/2022	6243 le 04/04/2022

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 04/05/2022